



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 18

L'an deux mille vingt-cinq le 1^{ER} juillet le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23 juin 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Rémy CHABANAT, Cédric DAUDUIT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Laurent SERIER à Laurent DOLCEMASCOLO
Sophie CARRE à Anthony BOURBONNAUX

Absent : Nicole MARQUES

Secrétaire de séance : Sylvette MARECHAL

DELIBERATION
Acquisition à l'amiable d'un fonds de commerce
7 place Saint David's
N°2025/07/36

Objet : Domaine et patrimoine : Acquisitions

Madame le Maire rappelle au conseil municipal, la location du local sis 7 place Saint David's pour l'activité commerciale salon de coiffure à Mme CLOUX.

Madame le Maire informe l'assemblée la cessation d'activité de Mme CLOUX et souhaite vendre son fonds de commerce.

Madame le Maire expose au conseil municipal, que l'acquisition de celui-ci présente un intérêt stratégique afin de continuer à développer l'installation de professionnel de santé place Saint David's.

Madame le Maire donne le prix d'acquisition à 20 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

AR Prefecture

063-216302653-20250701-20250736-DE
Reçu le 07/07/2025



COMMUNE D'ORLEAT
CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} JUILLET 2025

- Approuve l'acquisition du fonds de commerce situé 7 place Saint David's au prix de 20 000 €
- Autorise Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires à cette acquisition, notamment le compromis de vente et l'acte définitif
- D'inscrire cette dépense au budget gestion immobilière
- De mandater le Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches administratives et financières liées à cette acquisition

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

Le Secrétaire
Sylvette MARECHAL

AR Prefecture

063-216302653-20250701-20250736-DE
Reçu le 07/07/2025